

# CHEQUIER VAE

## Objet :

Aide financière permettant les démarches de validation des acquis de l'expérience dans le secteur sanitaire et social.

## Public :

Demandeurs d'emploi

Salariés en cours de licenciement

## Caractéristiques :

Aide individuelle pour le financement :

Des prestations d'accompagnement à la VAE, dans la limite de 470 euros par candidat.

Des parcours de formation complémentaire préconisée par le jury VAE en cas d'acquisition partielle de la certification visée (une durée moyenne de 250 heures, pour un montant maximum de 1600 euros)

Le chéquier VAE du Conseil Régional Ile de France est prescrit par l'ANPE et toute personne ne peut en bénéficier qu'une seule fois.

Les métiers connaissant des difficultés de recrutement de même que les opportunités locales d'emploi devraient être privilégiés.

## Financement :

Dispositif financé par la Région Ile-de-France

Contact : Suzy HUET-BUFFET

<<retour

ACIFE

127 avenue de la République

92320 Châtillon

Tél : 01 47 46 04 12

Fax : 01 47 46 85 69

[info@acife.org](mailto:info@acife.org)